

daît de la volonté libre de l'homme. On peut quelquefois réussir, en hasardant des prédictions sur des événements qui arrivent dans le monde de temps en temps, et qui sont produits par des causes nécessaires. Mais prédire que des nations, auparavant abandonnées à l'idolâtrie, renonceraient à leurs idoles, se convertiraient d'elles-mêmes à Dieu; dire si longtemps auparavant, que ce sera le Messie qui les instruira et qui les enseignera, en caractériser le temps d'une manière si précise, c'est ce qu'on ne peut raisonnablement attribuer à la seule imagination de tant de prophètes qui en ont parlé unanimement, et en se servant néanmoins d'expressions différentes. Il faut reconnaître sans doute que ces saints hommes ont été poussés par le Saint-Esprit à prononcer ces oracles. Nous venons de faire voir que ces prédictions des prophètes et du Fils de Dieu ont eu leur entier effet. Ne doit-on pas admirer l'harmonie, la conformité qui se trouve entre ces oracles des anciens prophètes et les prophéties du Sauveur du monde, et le rapport merveilleux de ces prédictions avec leur accomplissement si ponctuel et si exact.

Quel autre que Jésus-Christ a jamais fait revenir les nations infidèles de leur aveuglement et du culte de leurs faux dieux, pour ne connaître et ne servir que le Dieu vivant et vrai. Jonas fut bien envoyé à ceux de Ninive pour les exhorter à la repentance. Dieu voulut témoigner par là que les gentils n'étaient pas tout-à-fait exclus de la grâce et du pardon qu'il accordait à ceux de son peuple qui recouraient à sa bonté. Nous ne voyons pas pourtant que cette repentance ait eu des suites considérables, et nous n'apprenons nulle part que les Ninivites aient continué à rendre leurs hommages et leurs services au vrai Dieu. Il y a eu aussi de temps en temps quelques prosélytes qui sortaient du paganisme pour se faire Juifs, ou qui se contentaient de renoncer aux idoles, pour adorer un seul Dieu. Le nombre en était devenu plus grand, depuis que les Juifs s'étaient répandus en plusieurs endroits de la terre, et qu'ils avaient eu plus de commerce avec les gentils. Il en est souvent parlé dans l'histoire des Actes des apôtres. Mais qu'est-ce que ce petit nombre de prosélytes païens en comparaison de cette grande multitude qui entra dans le christianisme, lorsque les apôtres allèrent prêcher l'Evangile dans tout le monde connu. Les expressions des prophètes sur cette vocation ont trop de force et trop d'emphase, pour être entendues de ces prosélytes. On ne peut les rapporter qu'à ces temps de l'Evangile.

L'écriture nous donne des idées de Dieu et de sa nature, et du culte qui doit lui être rendu, qui sont parfaitement conformes aux lumières de la raison. Pourquoi donc ne s'est-il trouvé pendant un si grand nombre de siècles qui se sont écoulés jusqu'à Jésus-Christ, aucun de ces législateurs, de ces philosophes qui avaient le plus cultivé la raison, qui ait donné à ces peuples gentils une connaissance juste et véritable de Dieu, d'un service qui soit digne de lui et qui

convienne en même temps à la nature de l'homme? Ces nations les plus éclairées, si habiles dans les arts et dans les sciences, ont toujours été plongées dans une ignorance grossière sur la religion, et dans des superstitions infâmes et honteuses pendant tout le temps que le Messie n'a pas été manifesté. Elles n'ont bien connu Dieu, et elles ne l'ont adoré comme il doit être adoré, que depuis la venue de celui qui était dépeint par tant de prophètes, comme devant assembler ces peuples et les amener à la connaissance, au service du vrai Dieu. Pourquoi un événement si considérable est-il arrivé précisément dans le temps marqué par des oracles qui avaient été prononcés plusieurs siècles auparavant? Cela n'est pas sans doute de l'homme, cela est de Dieu.

Dira-t-on que tous ces peuples n'ont pas encore été appelés à la connaissance de Dieu, comme les prophètes l'avaient assuré? On a déjà répondu (1) à cette objection dans les Dissertations sur le Messie. Nous pouvons encore ajouter qu'il n'est pas dit de ces nations qu'elles dussent se convertir toutes à la fois et en même temps. Les libertins ne contesteront pas que ces peuples que les prophètes désignent par leurs noms, n'aient été honorés de cette connaissance, ou le plus grand nombre au moins de ceux qui les composaient. De plus il ne faut que faire attention à la conduite de la Providence, pour reconnaître que Dieu fait passer le flambeau de son Evangile d'un lieu dans un autre, par des raisons sages, de justice contre ces peuples qui en ont longtemps abusé, et de bonté en faveur de ceux qui n'en ont pas encore été éclairés. L'expérience des siècles passés nous a convaincu de cette vérité, et c'est ce qui justifie les oracles du vieux Testament. Nous pouvons même avancer que le Fils de Dieu a cette pensée, quand il prédit la destruction de Jérusalem, de l'état des Juifs, et la fin du monde, dont cette destruction était un emblème et une figure (2). *Cet Evangile du royaume sera prêché, dit le Sauveur, dans toute la terre habitable, en témoignage à toutes les nations, et alors viendra la fin.* Quoique nous ne disconvenions pas que Jésus-Christ a regardé dans ces paroles, à la ruine de Jérusalem et à la prédication de l'Evangile, qui devait être porté chez un grand nombre de peuples idolâtres dans le temps de cet événement; il nous semble néanmoins que s'arrêter à ce sens, ce n'est pas donner au discours du Seigneur Jésus, toute l'étendue qu'il peut recevoir et qu'il a voulu surtout nous représenter que son Evangile serait annoncé à tous les peuples de la terre, avant que le monde prit fin. Nous prions tous ceux qui révoquent en doute la vérité et l'inspiration de nos écritures, de faire une attention particulière à tant de caractères de divinité qui y brillent de tous côtés, et qui sont très-propres à persuader tout homme de bon sens, à moins qu'il ne veuille se perdre de dessein formé.

(1) Dissert., chap. 5.

(2) S. Matth., chap. 24, vers. 14.

SHERLOCK VITA.

SHERLOCK (Thomas), celeberrimus Angliæ præsul, Londini natus anno 1678, obiit anno ætatis circiter 78. In universitate Cantabrigiensi studiorum curriculum magnâ cum laude emensus, deindeque theologiæ infulus decoratus, Chichester in Angliâ decanus, templeique magister, ac demùm Bangor, nec multo post Londini episcopus effectus est. Perniciosos incredulorum libros magno animo impugnavit, ac Woolstonem inprimis aggressus, Christi resurrectionem adversus eum firmissimis argumentis vindicavit in libro cui titulus: *Testes resurrectionis Christi, juxta forenses regulas examinati*, quod opus ex Anglico in Gallicum idioma ab Abrahamo Lemoine conversum, non semel in utraq; linguâ sub formâ in-12 recensum est. Jam verò eminuerat auctoris ingenium in altero opere *sex concionibus* distincto, quas in templo habuit, dùm magistri munere fungeretur. Has equidem orationes,

quas doctrinâ singulari, mirâque verborum luculentâ, adversus impios *Sermones de fundamentis ac probationibus Religionis christianæ*, elucubravit, Gallicè transtulit idem Abrahamus Lemoine, præfixo titulo: *De l'usage et des fins de la prophétie*, Paris, 1754 in-12. In hoc verò libro adjunctæ sunt ab eximio interprete quinque nostri ejusdem auctoris *Dissertationes*, quibus pro coronide accedit aliud ex *Bibliothecâ Anglicanâ* depromptum, in quo refelluntur anonymi ejusdam animaladversiones circa quintam inelcti præsulis dissertationem. Nos omnia hæc præsentio loco subjecimus, quanquâ minis fortè ad scopum intantum respiciant, ac materiæ concatenationem primo aspectu lædant. Quod verò apprimitè conjunctis docti interpretis labor, separare nobis molestum foret.

Extant insuper alii *Sherlock Sermones* gallicè translati, 2 vol. in-8°.

DE L'USAGE ET DES FINS DE LA PROPHÉTIE

DANS LES DIVERS AGES DU MONDE.

Préface.

Il est à propos d'avertir ici le lecteur qu'il ne doit pas s'attendre dans les discours suivants à une réponse directe au livre publié depuis peu sous le titre de *Discours sur les fondements et les raisons de la religion chrétienne*, etc. Une plume plus habile s'est chargée de cet ouvrage, et s'en est acquittée à la satisfaction du public. En formant le dessein de composer ces discours, j'ai eu en vue de montrer *l'usage et les fins de la prophétie dans les divers âges du monde*, comme aussi *la connexion manifeste qu'il y a entre les prophéties de chaque âge*. Ceux qui ne considèrent les prophéties du vieux Testament que comme tout autant de prédictions indépendantes les unes des autres, ne sauraient jamais bien juger de l'argument que l'on en tire pour la vérité du christianisme, ni être en état de se satisfaire eux-mêmes, quand on leur oppose les objections des incrédules. Il est facile à des gens qui ont du loisir et quelque talent, de trouver des difficultés dans des prédictions particulières, et dans l'application qu'en ont faites des écrivains qui vivaient il y a plusieurs siècles, et qui avaient en main divers livres et monuments de l'Église Judaïque, d'où ils ont tiré plusieurs passages, et peut-être même quelques prophéties

(livres et monuments qui nous manquent pour pouvoir entendre et justifier la méthode qu'ils ont suivie à cet égard); mais il n'est pas également facile de prouver ou de persuader au monde, qu'une longue suite de prophéties qui s'étendent au-delà de plusieurs milliers d'années, qui ont été prononcées en différents temps, et qui néanmoins servent à une seule et même dispensation de la Providence depuis le commencement jusqu'à la fin, soit l'effet de l'artifice et d'une fraude pieuse. Est-il croyable que pendant tant de siècles successivement, on ait pu trouver des personnes propres à ménager cette imposture, sans qu'il s'en soit jamais rencontré aucune qui ait eu intérêt à la découvrir, ou assez de bonne foi et d'attachement à la vérité pour le faire?

Ce que l'on dit dans le IV^e discours de la malédiction de la terre, qui fut abolie après le déluge en vertu de l'alliance que Dieu traita avec Noë et ses descendants, sera regardé peut-être comme un jeu de l'imagination, vu le grand nombre de préjugés qui s'y opposent; j'ajouterai seulement à ce que j'en ai dit, que, si on admet cette hypothèse, l'on verra qu'elle conduit la suite des dispensations de Dieu envers le genre humain dans une gradation naturelle, et qu'elle

ouvre une nouvelle scène d'événements dirigés par la Providence, précisément on il parait qu'il y a de grandes raisons d'en attendre, je veux dire au commencement du nouveau Monde. Que si au contraire on la rejette, il semble qu'il y ait un grand vide dans l'histoire sainte, et que le nouveau monde succède immédiatement et dans toutes ses qualités à l'ancien monde; et cependant qui ne s'attendrait à voir une si grande révolution suivie de quelque nouveau degré de lumière, pour consoler et soutenir les pauvres restes du genre humain? Si cette notion n'est pas approuvée comme juste, du moins elle ne sera pas condamnée comme criminelle, et je n'en suis pas assez épris pour la défendre à outrance.

A l'égard des dissertations qui suivent, ceux qui les croiront dignes d'être lues, apercevront bientôt le rapport qu'elles ont au sujet de ces discours, et pour les autres, il serait inutile de leur en rendre compte.

Discours premier.

Nous avons d'ailleurs les oracles des prophètes qui sont plus authentiques, auxquels vous faites bien de vous rendre attentifs, comme à un flambeau qui éclaire dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs (1). 2 Pierre 1, 19.

Liaison de ces paroles avec les précédentes.

Comme il y a manifestement dans ce texte une comparaison entre les oracles des prophètes et l'argument dont S. Pierre venait de faire mention, ou du moins qu'il avait en vue, il est nécessaire de remonter plus haut, pour voir la liaison qu'il y a entre ces deux choses, et pour connaître la nature de l'objet auquel l'apôtre compare et préfère les oracles des prophètes. Ce n'est point en suivant des fables composées avec art, dit-il dans les versets précédents (vers. 16), que nous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Renonçant ainsi à toute sorte d'artifices et de tromperies dans la déclaration des promesses et des espérances évangéliques, il montre quelle est l'évidence, et l'autorité sur laquelle était fondée l'attente qu'il avait fait naître en eux. Mais nous avons été nous-mêmes les témoins oculaires de sa gloire et de sa majesté (vers. 17). Ce fut en effet un témoignage bien honorable et bien glorieux, que celui qu'il reçut de Dieu son Père, lorsqu'une voix sortant du sein de la majesté glorieuse de Dieu, cette parole lui fut adressée : C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mon bon plaisir. Et nous avons

(1) Le traducteur a suivi dans la traduction de ces paroles son original, parce que l'explication qu'on donne l'auteur, demande nécessairement qu'on les tourne comme il a fait. D'ailleurs, cette traduction n'a rien que de conforme au texte grec. Dans une vieille version de l'édition de S. L. O. on trouve ce passage construit précisément de la même manière.

nous-mêmes, continue-t-il (vers. 18), entendu cette voix venant du ciel, comment nous étions avec lui sur la montagne sainte (1). Immédiatement ensuite il ajoute dans notre texte : Nous avons d'ailleurs les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques.

C'est sur cette liaison que se fondent ceux qui soutiennent que la preuve des prophètes est la meilleure que nous ayons en faveur du christianisme.

De là certains gens se croient en droit de conclure, que la preuve que les chrétiens tirent des prophètes pour la confirmation de leur foi et de leur espérance, comparée à celle que leur fournit la prédication des apôtres (qui ont été les témoins de ce qu'ils rapportent touchant la gloire de Jésus-Christ) est plus grande et plus convaincante, ou, pour me servir des paroles d'un auteur moderne (2), que les prophéties forment un argument plus démonstratif que les miracles, qui tirent leur force d'une évidence extérieure, et du témoignage. Cet auteur a fait de grands efforts pour montrer que la preuve qu'on tire des oracles des prophètes en faveur du christianisme, de la manière que les écrivains sacrés du nouveau Testament les emploient, est absurde et ridicule; et de peur que nous ne nous flattions de l'espérance de tirer avantage de quelques autres arguments, il allègue les paroles de S. Pierre que nous avons en main, pour nous convaincre par l'autorité de nos propres Ecritures que la preuve des prophètes, toute mauvaise qu'elle est, est cependant la meilleure que notre cause nous fournisse. Mais quelles qu'aient été ses vues, où nous ne voulons point entrer, nous verrons bientôt si le sens qu'il donne à ces paroles, et l'usage qu'il en fait sont conformes à la vérité.

Mais c'est là donner au texte un sens tout-à-fait insoutenable. Car 1° tous les interprètes s'accordent à rejeter ce sens; et d'ailleurs il est contraire à la nature des choses.

Les interprètes diffèrent beaucoup dans la manière de les expliquer; mais cependant ils s'accordent tous, autant que j'ai pu m'en instruire, à rejeter le sens qui donne à l'argument tiré des prophètes la supériorité sur toutes les autres preuves qui confirment la vérité de l'Evangile. Et en effet, prendre notre texte dans ce sens, c'est non seulement heurter de front l'opinion générale des hommes sur ce sujet, mais encore faire tomber l'Apôtre en contradiction avec lui-même et avec plusieurs autres passages de l'Ecriture sainte. Car premièrement, voyons sur quoi est fondée l'autorité de la Prophétie, considérée en elle-même. Quelle plus grande preuve un prophète peut-il donner de la divinité de sa mission, que le pouvoir de faire des miracles? et si ce pouvoir est la preuve définitive et la plus

(1) C'est la montagne de Thabor, sur laquelle N. S. est transfiguré. Tout le discours de S. Pierre a manifestement rapport à ce merveilleux événement.

(2) C'est l'auteur anonyme du livre des Fondements et des raisons, etc., page 27.

authentique qu'il puisse alléguer pour montrer qu'il est envoyé de Dieu, comment l'argument tiré des prophètes pourrait-il jamais l'emporter en évidence et en force sur celui que fournissent les miracles, et auquel il faut enfin nécessairement avoir recours, pour établir son autorité? Quand Gédéon fut appelé à délivrer le peuple d'Israël, l'ange du Seigneur lui apparut, et lui dit (Jug. 6, 12, 14): Tris-fort et vaillant homme, l'Éternel est avec toi. Va avec cette force que tu as, et tu délivreras Israël de la main des Madianites; ne t'ai-je pas envoyé? C'était là sans doute une prédiction que Dieu lui faisait annoncer pour l'animer à cette entreprise; mais que répond Gédéon? Il demande un miracle! Je te prie, dit-il (ibid. vers. 17), si j'ai trouvé grâce devant toi, de me donner un signe pour montrer que c'est toi qui parles avec moi. Aussitôt il est exaucé, il est convaincu, il se dispose à exécuter sa commission; et il y est encore plus fortement encouragé par deux nouveaux miracles opérés peu après à sa prière (voyez Jug. 7). Qu'en pensez-vous maintenant? La prophétie annoncée par l'ange n'était pas moins une prophétie avant les miracles produits pour sa confirmation, qu'après. Je l'avoue; mais peut-on dire qu'elle fut plus évidente et plus certaine dans le premier de ces temps que dans le second? Si elle était plus évidente et plus certaine, d'où vient que Gédéon demande un signe; et pourquoi sa demande lui est-elle accordée? Est-ce pour complaire à la folie des hommes, ou pour confirmer leur foi, que Dieu fait des miracles; si c'est pour confirmer leur foi, la créance que nous donnons aux prophètes dépend donc de l'autorité des miracles, et comme un ruisseau ne saurait jamais remonter plus haut que sa source, aussi l'évidence de la prophétie ne peut-elle l'emporter sur l'évidence des miracles. Mais prenons un exemple plus considérable encore. Moïse a été le premier et le plus grand prophète de la loi, auquel Dieu a parlé face à face (Exod. 38, 11). Il fut appelé de cet Etre suprême à délivrer les enfants d'Israël de la dure servitude sous laquelle ils gémissaient en Egypte; et il en reçut la commission de les assurer de sa protection immédiate. Cela, je pense, suffisait pour l'établir prophète au milieu de ce peuple. Cependant que dit-il à Dieu? Voici, ils ne me croiront point, et n'obéiront point à ma parole: car ils disent: L'Éternel ne t'est point apparu (ibid. 4, 1). Était-ce là une objection folle et ridicule? Si elle était folle et ridicule, d'où vient que Dieu y fit attention, et qu'il y fournit lui-même une réponse au-dessus de toute exception, en revêtant ce saint homme du pouvoir de faire des miracles pour la confirmation de son ministère? Cette conduite de Dieu ne montre-t-elle pas pleinement que les miracles sont les plus authentiques lettres de créance que les prophètes puissent avoir? Ou est donc cette évidence supérieure des prophètes, que l'on dit excéder si fort l'évidence des miracles? Mais poursuivons. La comparaison que le texte que nous avons en main exprime, (en égard à S. Pierre lui-même) est entre les oracles des prophètes, et la parole immédiate de Dieu. Ainsi,

suivant l'explication que nous combattons, on ferait dire à cet apôtre, qui déclare avoir entendu la voix de Dieu lui-même sur la montagne, que les prophéties obscures du vieux Testament étaient pour lui, comme pour tous les autres chrétiens, (car il s'exprime ainsi : Nous avons d'ailleurs les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques), une preuve plus claire et plus certaine de la vérité de l'Evangile, que cette voix immédiate de Dieu qu'il avait ouïe de ses propres oreilles. Mais, je vous prie, que sont les oracles des prophètes, que l'on doit beaucoup plutôt compter sur eux, que sur la parole immédiate de Dieu? Est-il croyable que S. Pierre, ni aucun homme en son bon sens, ait pu faire une telle comparaison?

2° Il fait tomber S. Pierre en contradiction avec lui-même, et avec presque tous les écrivains sacrés du nouveau Testament.

Mais de plus, faisons attention à l'idée que cet apôtre lui-même nous donne de ces oracles des prophètes, que l'on prétend former sans comparaison la preuve la plus évidente que nous ayons pour la confirmation de notre foi : il les représente sous l'image d'une chandelle qui éclaire dans un lieu obscur, et il les distingue de la lumière du jour, et de cette clarté dont l'étoile du matin est l'avant-coureur; c'est-à-dire, qu'il en est à peu près des prophéties, comme d'un flambeau que l'on voit à quelque distance dans une nuit obscure, et qui cependant, quoiqu'il soit de quelque usage pour se conduire, n'est rien en comparaison de la brillante lumière du jour. N'est-ce pas là, je vous prie, une belle idée de l'évidence qui accompagne l'Evangile, et même (selon ceux que nous réfutons) de la plus grande évidence que nous en ayons? Sommes-nous donc encore environnés de toutes parts de ténèbres, et conduits seulement par quelques faibles rayons d'une lumière éloignée? Est-ce ainsi que le Christ est venu pour être la lumière qui devait éclairer les gentils, et la gloire d'Israël (Luc, 2, 32)? Et comment S. Pierre, qui déclare à tous les chrétiens dans sa première Épître (1 Pierre 1, 9) qu'ils ont été appelés des ténèbres à la merveilleuse lumière de Dieu, peut-il leur dire dans cette seconde qu'ils sont encore dans les ténèbres, qu'ils n'ont qu'une faible lueur pour guider leurs pas? Peut-on raisonnablement supposer qu'un même écrivain donne de si différentes idées de l'état de l'Evangile? Demandez à S. Paul quelle est la condition des chrétiens; il vous dira que la lumière du glorieux Evangile de Jésus-Christ, qui est l'image de Dieu, leur a resplendi (2 Cor. 4, 4, 6). Demandez-le aux Évangélistes, ils vous diront que l'Orion d'en haut nous a visités, afin de reluire à ceux qui sont dans les ténèbres, et dans l'ombre de la mort (Luc, 1, 78, 79). Demandez-le à quelqu'un des apôtres, ou à tous ensemble; ils vous répondront, que leur commission est d'ouvrir les yeux des Juifs et des gentils, afin qu'ils soient convertis des ténèbres à la lumière (Act. 26, 18), suivant ce que Notre-Seigneur leur avait dit, vous êtes la lumière du monde (Math. 5, 14). Que cette descrip-

tion est différente de celle que l'on suppose que S. Pierre nous donne de la plus grande lumière que nous ayons sous l'Évangile, et où il se trouve en contradiction avec lui-même, et presque avec tous les écrivains sacrés du nouveau Testament!

3° Il est opposé aux termes mêmes du texte.

Mais allons plus loin encore, et nous trouverons que S. Pierre, dans notre texte, est si éloigné de nous représenter les oracles des prophètes comme formant la preuve la plus évidente que l'on puisse avoir sur le point en question, quel qu'il soit, qu'il en parle au contraire comme d'une faible lumière, qui devait servir seulement jusqu'à ce qu'il en vint une plus grande. Pesez bien ses expressions. *Nous avons d'ailleurs les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques, auxquels vous faites bien de vous rendre attentifs, comme à un flambeau qui éclaire dans un lieu obscur, jusqu'à ce que le jour paraisse, et que l'étoile du matin se lève dans vos cœurs.* Vous voyez que ce n'est que jusqu'à ce que le jour paraisse, qu'on doit faire attention à cette lumière, et que bien loin qu'elle soit elle-même la meilleure lumière, il faut au contraire qu'elle fasse place à une plus grande. Nous verrons dans la suite quel est le vrai sens de ces paroles; mais certainement S. Pierre n'aurait limité aucun temps pour prendre garde aux oracles des prophètes, s'il les avait envisagés comme le plus ferme appui de la foi chrétienne; car, dans ce cas, nous devrions toujours nous y attacher, et en faire la matière constante de nos pieuses méditations jusqu'au dernier soupir de notre vie.

Je suppose que ce sont ces raisons qui ont engagé les interprètes à abandonner le sens apparent du texte, qui semble préférer l'autorité des prophètes à toutes les autres preuves qui établissent la doctrine de l'Évangile, et à en chercher quelque autre plus conforme à la vérité et à la raison. Mais quoiqu'ils s'accordent à rejeter ce sens, ils sont fort éloignés de convenir de celui qu'on doit lui substituer.

Les interprètes expliquent ce texte fort différemment, mais aucune de leurs explications ne satisfait.

Les commentateurs grecs supposent qu'il faut entendre les paroles de saint Pierre de cette manière, que les anciennes prophéties sont maintenant pour nous, chrétiens, des preuves plus fortes et plus convaincantes qu'elles ne l'ont jamais été, puisqu'elles sont pleinement vérifiées et confirmées par l'événement. Cette explication retient bien la force de la comparaison, mais elle la place où l'apôtre ne l'a point placée; car il est manifeste qu'il compare la preuve qui résulte des oracles des prophètes, avec celle qui naît de la glorification de Jésus-Christ, attestée par ceux qui en ont été les témoins; au lieu qu'il ne dit pas un mot qui puisse faire croire qu'il oppose l'évidence des prophéties après leur accomplissement à leur évidence avant cet accomplissement. Crotius a cru que ce sens était le plus convenable, et l'a adopté dans son commentaire sur cette Épître.

D'autres (1) supposent que le comparatif est ici employé dans le sens du positif (2), pour marquer la grande certitude de l'argument en question. Suivant eux, saint Pierre veut dire que « nous avons dans les oracles des prophètes une preuve très-assurée, très-forte. » Cette explication introduit dans le texte une nouvelle manière de s'exprimer qu'on ne saurait admettre, puisqu'on n'a pas d'autorité suffisante à alléguer en sa faveur; car les exemples que l'on produit pour cela, aussi loin que mes recherches ont pu s'étendre, ne sont pas cités à propos (3).

Il y en a qui, conservant la signification naturelle des termes, et admettant par conséquent la comparaison, ne veulent pourtant pas accorder que cette comparaison soit absolue, mais seulement relative; relative aux opinions et aux préjugés des Juifs, auxquels cette Épître est adressée. Suivant cette interprétation, l'apôtre n'assure pas que les prophéties soient en elles-mêmes un meilleur argument pour la vérité de l'Évangile, qu'aucun autre qu'on puisse alléguer; mais il veut dire seulement qu'elles sont plus authentiques par rapport aux Juifs, qui, ayant été élevés dans une estime et une vénération particulière pour les prophètes de la loi, et étant nouvellement convertis au christianisme, déféraient beaucoup plus à l'autorité de ces prophètes qu'au témoignage des apôtres. Mais 1° il n'y a rien dans le texte qui favorise une telle explication; 2° si c'avait été là la pensée de saint Pierre, il n'aurait jamais parlé en première personne, et ne se serait pas joint avec ses compatriotes dans la même opinion: *Nous avons*, dit-il, *les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques*; car, quelles que fussent les idées des Juifs sur ce sujet, cet apôtre pouvait-il croire que les obscures prophéties de la loi qu'il compare immédiatement ensuite à un flambeau qui éclaire dans les ténèbres, formassent un argument plus convaincant que les miracles de Jésus, et que le témoignage que Dieu lui-même avait rendu à la vérité de sa mission? Par conséquent ce ne peut pas être là le sens du texte.

Ce sont là les principales explications que l'on a données de ce passage. Il est évident que tous les interprètes ont senti l'absurdité qu'il y a de mettre la preuve des prophéties au-dessus de toutes les autres preuves de l'Évangile, et que c'est pour éviter cet écueil qu'ils se sont portés à chercher d'autres sens. Cependant il est hors de doute que les paroles du texte, suivant leur signification la plus naturelle, emportent que l'argument tiré des oracles des prophètes est plus authentique que celui dont il est parlé auparavant.

(1) L'auteur cite en marge Erasme, Junius et Tremellius; on peut y joindre presque tous les commentateurs modernes, entre autres M. le Clerc dans ses notes sur Hammond, et MM. de Beausobre et Lemaire dans leur Testament français.

(2) Ou du superlatif. Voyez les derniers auteurs cités.

(3) Voyez entre autres Math. 11, 41, et 1 Cor. 15, 15.

ravant, savoir, le témoignage de l'apôtre lui-même touchant la gloire de Jésus-Christ, laquelle il avait vue de ses propres yeux, et la voix de Dieu, qui déclarait ce bon Sauveur son Fils bien-aimé, laquelle il avait vue de ses propres oreilles sur la montagne, mais, quelque naturel que soit ce sens, ceux qui en concluent que les prophéties forment la meilleure preuve que nous ayons de la mission de Jésus-Christ, et de la vérité de l'Évangile, tirent assurément une conclusion qui ne peut être justifiée par le texte; car remonte plus haut (1), et voyez quel est le principal sujet en question pour la preuve duquel S. Pierre envoie ici les chrétiens dispersés aux oracles des prophètes, comme à un argument plus authentique; est-ce la mission de Jésus-Christ? Il n'en est pas dit un seul mot; est-ce la vérité de l'Évangile? Rien moins que cela: cet apôtre assure bien dans le verset 16, que Dieu avait déclaré, par une voix qui partit du sein de sa majesté glorieuse, que Jésus-Christ était son Fils bien-aimé; mais ce n'est pas là ce qu'il avait dessein d'établir; car il allègue cette déclaration pour prouver quelque autre chose, et il la met au rang des arguments avec lesquels il compare les oracles des prophètes.

Pour éclaircir cette matière, voyons ce que saint Pierre voulait prouver; sans cela il est impossible de bien juger de la comparaison qu'il emploie dans notre texte; car, en certains cas, les prophéties ne sont point des preuves, et en d'autres, elles peuvent former l'argument le plus convaincant, quoique ce soit une faible lumière qui éclaire dans les ténèbres.

Pour savoir précisément de quoi il est question, il faut faire attention au but général de ces deux Épîtres, car elles sont manifestement relatives.

Saint Pierre a écrit cette seconde Épître pour soutenir et fortifier les espérances qu'il avait données aux fidèles dans la première, comme il paraît clairement, si on les compare ensemble. Il faut donc recourir à celle-ci, pour voir quel est le fondement et l'occasion du sujet auquel le texte controversé que nous expliquons a rapport.

Dessein de la première, qui est de soutenir les fidèles dans les persécutions auxquelles ils étaient exposés, par l'espérance d'une délivrance prompte et signalée.

Les chrétiens, à qui la première Épître est adressée, se trouvaient dans un état d'épreuve et de persécution (1 Pierre, 1, 6). Ils étaient affligés pour un peu de temps par diverses tentations (ib. 2, 12); l'on méditait d'eux, comme s'ils eussent été des malfaites (ib. 3, 14); ils souffraient pour la justice (ib. 4, 14); on leur disait des injures pour le nom du Christ (ib. 4, 15). Et ils participaient à ses souffrances. Telle étant leur situation, l'apôtre leur donne des avis convenables; il les exhorte (ib. 4, 1) à s'armer de la

(1) Il est manifeste par ce qui précède qu'il ne s'agit point ici de la vérité de l'Évangile.

même pensée qui était en Jésus-Christ, lequel a souffert pour nous en la chair; il leur dit (ib. 4, 14) de s'estimer heureux qu'on les chargeât d'opprobres pour le nom de Christ, et de se réjouir de ce qu'ils participaient à ses souffrances (ib. 4, 15); il les fait souvenir (ib. 4, 12) qu'ils ne doivent pas regarder comme quelque chose d'étrange qu'ils soient éprouvés par le feu des afflictions, mais plutôt comme un événement qui avait été prédit (1), et qu'ils avaient raison d'attendre; il leur représente (ib. 5, 9) que leurs frères qui sont répandus dans le monde souffrent les mêmes persécutions qu'eux, et que le temps auparavant prédit (2) était venu, dans lequel le jugement devait commencer par la maison de Dieu (ib. 4, 17).

A ces avertissements l'apôtre joint des promesses d'une délivrance certaine et prochaine; et leur dit (1 Pierre, 1, 5) qu'ils étaient gardés par la puissance de Dieu pour le salut qui allait être manifesté, et que leur épreuve leur tournerait à louange, à honneur et à gloire, quand Jésus-Christ paraîtrait (ib. 1, 7), il les exhorte (ib. 1, 15) à espérer constamment la grâce, c'est-à-dire la délivrance, qui leur était offerte à l'avènement de Jésus-Christ, au jour de la visitation (ib. 2, 12). Et pour les persuader pleinement, et de cette délivrance et de la part qu'ils y auraient, il en appelle (ib. 1, 11) aux anciens prophètes et à l'esprit de Jésus-Christ qui était en eux, et qui par avance leur rendait témoignage des souffrances du Messie, et des divers degrés de gloire dont elles devaient être suivies. Auxquels, ajoute-il (ib. 1, 12), il fut révélé que ce n'était pas pour eux, mais pour nous, qu'ils étaient dispensateurs de ces choses qui vous sont maintenant annoncées. Le premier de ces périodes, savoir celui des souffrances de Christ (voyez ib. 4, 1) étant écoulé, le second, savoir celui de sa gloire (voyez ib. 4, 15), allait être manifesté; ce qui (ib. 4, 15) comblerait de joie les fidèles, et tournerait à la destruction de leurs ennemis les impies et les pécheurs.

Toutes ces espérances étaient fondées sur ce que Jésus-Christ lui-même avait déjà une gloire et une puissance infinie, et qu'il reviendrait dans cette gloire et dans cette puissance, pour sauver les vrais croyants. C'est parce que Dieu l'a ressuscité des morts, et l'a élevé à la gloire, que les fidèles croient en Dieu (ib. 1, 21); et c'est à la manifestation de cette gloire, que l'apôtre leur dit de s'attendre à être comblés de joie et remplis d'allégresse (ib. 4, 15). Vous voyez maintenant de quel poids est pour ce saint homme l'attente de la venue de Jésus-Christ en puissance et en gloire, et combien il y insiste dans sa première Épître.

(1) Notre-Seigneur l'avait prédit. Matth. 10, et surtout Matth. 24; Jean, 16, et saint Paul, Act. 14, 24.

(2) Voyez Matth. 24, 34. Cette Épître fut écrite peu d'années avant la destruction de Jérusalem; ainsi saint Pierre avait raison de parler comme il fait dans cet endroit.

Mais cette délivrance ne paraissait point aussitôt que la Lettre de saint Pierre semblait le promettre, les chrétiens séduits par les faux docteurs commençaient à douter et à chanceler dans la profession de l'Évangile.

Il est très-probable que les chrétiens persécutés concurent d'abord de grandes espérances sur ces assurances qui leur étaient données par un apôtre de Jésus-Christ, et qu'ils s'attendaient, comme il est naturel à des gens qui sont dans l'affliction, que chaque jour verrait éclore leur délivrance; mais quand ils virent que les années s'accumulaient sans que cette délivrance parût, quand les moqueurs (2 Pierre 3, 3) commencèrent à tourner en ridicule leur attente, et à demander par une profane raillerie où est la promesse de son avènement (ib. v. 4)? leur cœur défallit, et leur espérance différée, loin de les consoler et de les soutenir dans leur affliction, ne servit qu'à augmenter leur tristesse et qu'à les remplir de craintes et de soupçons qu'ils n'eussent cru en vain. Déjà plusieurs d'entre eux, que la persécution avait poussés à bout, commençaient à céder au temps, et à prêter l'oreille aux faux docteurs, qui leur enseignaient à se maintenir dans les bonnes grâces du monde, et à renfermer leur foi en eux-mêmes; en sorte qu'étant emportés par la séduction de ces profanes, ils déchéaient de leur fermeté (2 Pierre, 3, 17), et que pour éviter la persécution, ils reniaient le Seigneur qui les avait rachetés (ib. 2, 1).

C'est ce qui engage cet apôtre à leur adresser sa seconde Épître pour affirmer leur foi et leur espérance.

Les choses étant dans cet état, et cinq ou six ans après que saint Pierre eut écrit la première Épître aux fidèles de la dispersion, il leur adresse cette seconde, qui répond exactement au récit que nous venons de faire. Dès le commencement, il tâche de relever et d'affirmer les espérances de ces fidèles; mais il le fait d'une manière qui fait bien voir que l'on avait insulté à sa doctrine. Ce n'est point, leur dit-il (2 Pierre 1, 16), en suivant des fables composées avec art, que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ; vous voyez ici de nouveau quel est le vrai point sur lequel cet apôtre fondait l'espérance et l'attente des fidèles. Dans le chapitre second, il parle des faux docteurs (ib. 2, 7) qui introduisaient secrètement des sectes pernicieuses, reniant le Sauveur qui les avait rachetés; il les menace d'une prompt ruine, et il leur dit que quelque idée qu'ils se fissent de la promesse du prochain avènement de Jésus-Christ, ils éprouveraient certainement que leur condamnation s'avancait à grand pas (vers. 5), et que leur perdition n'était pas endormie; qu'il vaudrait mieux pour eux n'avoir pas connu la voie de la justice (vers. 21), qu'après l'avoir connue se détourner du saint commandement qui leur avait été donné. Dans le troisième et dernier chapitre, il examine le caractère des moqueurs, et leur profane insulte: Où

est la promesse de son avènement (ib. 3, 4)? Il développe l'argument dont ils se servaient pour autoriser leurs discours impies; et il leur montre, par ce qui était déjà arrivé, combien ils raisonnaient mal touchant l'avenir. Il conclut le tout par des avis salutaires qu'il donne aux chrétiens sur la conduite qu'ils doivent tenir, quand ils considèrent et qu'ils s'efforcent de comprendre les temps et les saisons des jugements de Dieu; et il défend non seulement sa propre doctrine, mais encore celle de saint Paul sur cet article particulier de l'avènement de Jésus-Christ (tant il avait à cœur de l'éclaircir) contre le pernicieux usage qu'en faisaient les ignorants et les mal affermis (ib. vers. 15, 16).

De tout cela il paraît clairement que le grand point en question dans cet endroit, c'est la venue de Jésus-Christ pour délivrer les fidèles persécutés, et vaincre leurs ennemis, les incrédules et les méchants.

Vous voyez présentement que le principal point, le seul grand point dont il est question dans cette seconde Épître, c'est la venue de Jésus-Christ en puissance et en gloire, pour délivrer les fidèles, et prendre vengeance des incrédules et des méchants, comme il avait été prédit par les prophètes sous l'une et l'autre alliance. Mais comme cet événement était encore à venir et à quelque distance, la connaissance qu'on en pouvait avoir dépendait entièrement de l'autorité des prophéties. C'est pour cela que saint Pierre en appelle dans sa première Épître aux anciens prophètes et aux prédicateurs inspirés de l'Évangile, pour justifier les espérances qu'il donnait à cet égard aux fidèles. Duquel salut, ou de laquelle délivrance, dit-il (1 Pierre, 1, 10), les prophètes qui ont prophétisé touchant la grâce qui vous était destinée, ont fait le sujet de leurs plus profondes recherches; et (1 Pierre 1, 12) lequel ceux qui vous ont prêché l'Évangile (ibid. v. 12) étant inspirés du Saint-Esprit envoyé du ciel, vous ont annoncé. Et c'est pour la même raison, que, dans sa seconde Épître, il renvoie encore aux oracles des prophètes, comme à la preuve la plus évidente et la plus authentique: car à l'égard des choses à venir, il faut nécessairement que cela soit ainsi.

Et certes, cette idée que je viens de donner du dessein de ces deux Épîtres, n'est pas de moi, mais de saint Pierre lui-même; car il nous dit expressément que son but dans l'une et l'autre a été de faire souvenir ceux à qui il les adresse, des choses qui avaient été prédites par les saints prophètes (2 Pierre, 3, 1, 2). Il ajoute: Et du commandement que vous avez reçu de nous, qui sommes apôtres du Seigneur et du Sauveur. Que ces dernières paroles se rapportent au même sujet que les précédentes, c'est ce qui paraît clairement, si on les compare avec le passage que nous avons cité il n'y a qu'un moment (1 Pierre, 1, 12), dans lequel saint Pierre considère les apôtres comme des prophètes, ou des interprètes des prophètes sous la direction du Saint-Esprit, qui prêchaient les mêmes

choses dont les anciens prophètes avaient par avance rendu témoignage (ibid.).

C'est là la grande clé du texte que l'on explique.

Servez-vous de cette clé, et vous verrez comment elle manifesterà le vrai sens de ce passage si difficile que nous examinons maintenant. Le raisonnement de l'apôtre des fidèles est celui-ci (2 Pierre, 1, vers. 16 et suiv.): Ce n'est point en suivant des fables composées avec art, que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, mais comme ayant été nous-mêmes les témoins oculaires de sa majesté. Ce fut en effet un témoignage bien honorable et bien glorieux, que celui qu'il reçut de Dieu le Père, lorsqu'une voix sortant du sein de la majesté glorieuse de Dieu, cette parole lui fut adressée: Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mon bon plaisir; et nous oümes cette voix qui vint du ciel, quand nous étions avec lui sur la montagne sainte. D'ailleurs nous avons les oracles des prophètes, qui sont plus authentiques. Pour prouver la venue future de Jésus-Christ, l'apôtre allègue d'abord la gloire dont il l'avait vu revêtu sur la montagne de Thabor.

Il est évident que la puissance et l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ est ici le seul point en question. Il n'y a pas un mot qui se rapporte à quelque autre fait, ou à quelque autre doctrine de l'Évangile. Pour prouver ce point, l'apôtre dit qu'il a été le témoin oculaire de la majesté ou de la gloire de ce divin Sauveur. Pendant qu'il a vécu sur la terre, sa condition a été abjecte et misérable; c'était là un grand préjugé contre lui dans l'opinion des Juifs, qui attendaient quelque chose de plus frappant de leur Libérateur, et qui ne pouvaient pas naturellement espérer de voir revenir en gloire et en puissance celui qui avait passé sa vie, et qui était mort dans une si grande bassesse et dans une si grande misère. Pour dissiper tous les préjugés de cette nature, il suffisait de prouver que, quelque abject que Jésus-Christ eût paru aux yeux des hommes, il possédait néanmoins une majesté réelle, et avait été actuellement revêtu d'honneur et de gloire par Dieu son père.

Mais cette preuve ne porte manifestement que sur une partie du point en question. Car montrer que Jésus-Christ a été vraiment glorifié, est-ce montrer qu'il doit revenir un jour dans sa gloire et dans sa puissance? En effet, en accordant que tout ce que nous venons de dire soit vrai, l'on aurait pu faire à l'apôtre cette objection: Comment cela est-il justifié - t - il les espérances que vous voudriez faire naître du prompt retour de Notre-Seigneur en puissance et en gloire, pour délivrer ses serviteurs, et pour prendre vengeance de ses ennemis? À l'égard de sa gloire passée, nous voulons bien y ajouter foi sur votre parole; vous êtes un témoin compétent de ce que vos yeux ont vu et de ce que vos oreilles ont ouï. Mais de ce que vous l'avez vu glorifié sur la montagne il y a quelques années, s'ensuit-il nécessairement qu'il reviendra de la même manière dans

quelques années d'ici, et cela encore pour exécuter les mêmes desseins que vous nous annoncez? Peut-on conclure avec certitude des événements passés aux événements futurs; ou ce que nous voyons aujourd'hui est-il une preuve de ce qui doit nous arriver demain?

Mais, comme cette preuve ne suffisait pas, saint Pierre y joint une autre, tirée des prophéties qui avaient marqué cet événement.

Il est vrai (pouvons-nous supposer que l'apôtre aurait répondu), tous les événements futurs sont en la main de Dieu; à lui seul en appartient la connaissance, et c'est de lui seul qu'on peut en être instruit avec certitude. Toutes les autres preuves qu'on pourrait employer dans un cas de cette nature, ne sauraient aboutir qu'à des probabilités et à des présomptions. C'en est sans doute une bien grande en faveur de la venue prochaine de Jésus-Christ en gloire, que nous l'ayons déjà vu glorifié; et c'est une plus forte preuve encore de sa puissance pour délivrer ses serviteurs, que Dieu l'ait déclaré publiquement son Fils bien-aimé. Mais pour nous convaincre, à n'en pas douter, qu'il viendra effectivement de cette manière, et qu'il déploiera ainsi son pouvoir, nous avons les oracles des prophètes qui sont plus authentiques; c'est-à-dire nous avons dans les oracles des prophètes la parole de Dieu lui-même à qui tout l'avenir est connu, qui nous garantit la certitude de cet événement futur.

Cette explication a tout l'avantage que l'on peut souhaiter, et surtout elle ne laisse pas lieu à conclure des paroles du texte, comme font quelques-uns, que les prophéties forment le meilleur argument que nous ayons pour la vérité de l'Évangile.

Comme cette interprétation est très-naturelle, et qu'elle rend à chaque expression du texte sa signification propre et ordinaire, aussi conçois-je qu'elle est nécessaire pour le but de l'apôtre; outre qu'elle est pleinement confirmée par la connexion, et exempte de toute difficulté. Elle ne laisse plus de lieu à cette fausse conséquence, que les prophéties forment un meilleur argument pour la vérité de l'Évangile, que tous les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, puisqu'il ne s'agit point dans cet endroit de la vérité de l'Évangile. Saint Pierre ne parle que de l'avènement de Jésus-Christ en puissance et en gloire, et du salut qui allait être manifesté; et comme ces grands objets étaient encore éloignés, il est évident qu'il ne pouvait pas alléguer de preuve plus authentique en leur faveur que les oracles des prophètes, qu'il nous représente néanmoins sous l'image d'un flambeau qui éclaire dans les ténèbres. Or l'Évangile n'était pas une chose près d'être révélée; il y avait déjà longtemps qu'il était manifesté (1): l'Évangile n'était pas non plus une faible

(1) La plupart des savants placent la date de la première Épître à l'an 61 ou 62 de Notre-Seigneur; et celle de la seconde à l'an 67, c'est-à-dire, seulement 5 ans avant la destruction de Jérusalem.

lumière qui éclairât dans un lieu obscur, mais au contraire, comme notre apôtre lui-même le dit expressément (1 Pierre, 2, 9), une merveilleuse lumière, à laquelle les chrétiens avaient été appelés des ténèbres.

Il s'agit ici des oracles du nouveau Testament, aussi bien que de ceux du vieux.

Encore un mot, et je mettrai fin à cette matière. Par les oracles des prophéties plus authentiques, dont il est fait mention ici, il ne faut pas entendre simplement les prophéties du vieux Testament; car on peut y rapporter aussi les prophéties du nouveau, et probablement on le doit, comme il paraîtra, si l'on considère que saint Pierre en appelle, non seulement aux anciens prophètes, mais encore aux prédicateurs de l'Évangile (1). C'est donc bien mal à propos qu'on a fait choix de ce texte pour mettre les anciennes prophéties en opposition avec les autres preuves du christianisme, et leur donner la supériorité tout entière, puisque les oracles que l'apôtre a ici en vue, et appartenant, du moins en partie, à l'Évangile, et en sont vraisemblablement eux-mêmes des caractères internes; et que, bien loin de l'emporter sur tous les miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres, ils en tirent au contraire toute leur autorité.

Ce que l'on vient d'établir, sert à répondre à une objection qu'on fait contre l'autorité de cette Épître.

La clarté que nous venons de répandre sur ce texte, nous fournira de quoi répondre à une objection qu'on fait contre l'autorité de cette seconde Épître de S. Pierre. Le savant Grotius a conclu de certains traits qu'il y a remarqués, qu'elle avait été écrite après la destruction de Jérusalem, avant laquelle S. Pierre était mort. Mais il est manifeste que l'auteur de cette seconde Épître parle de l'avènement de Jésus-Christ en puissance et en gloire, précisément de la même manière que S. Pierre en parle dans la première Épître; et assurément ce ne peut être dans aucune autre vue, que celle de justifier ce que cet apôtre y avait avancé. Si nous devons entendre ce qui est dit dans la première Épître du salut qui allait être manifesté, du jour de la visitation, et de l'apparition de Jésus-Christ, comme ayant rapport à la destruction de Jérusalem, qui était à la porte, il faut aussi nécessairement, que nous expliquions de la même manière ce qui est dit dans la seconde Épître de la puissance et de l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Lequel avènement était si peu passé dans le temps que cette Épître fut écrite, qu'il en est parlé au contraire comme d'une chose à venir, pour la certitude de laquelle S. Pierre n'avait pas de meilleure preuve à alléguer, que les oracles des prophètes. Ou s'il s'agit dans cette seconde Épître de quelque autre avènement de Jésus-Christ, il faudra l'entendre de même dans la première: car celle-là n'est autre chose qu'une apologie de la doctrine de celle-ci. Il n'y a point d'idée commune à toutes les deux qui puisse former d'objection valable

(1) Voyez ce qu'on en a dit un peu plus haut.

contre l'autorité de la seconde, puisqu'on n'a jamais douté dans l'Église de celle de la première. Et certes quoique lira ces deux Épîtres, et les comparera soigneusement ensemble, apercevra bientôt dans la seconde une telle attention à soutenir les sentiments de la première, qu'il se trouvera tout porté à croire qu'elles nous viennent l'une et l'autre de la même main.

Discours ii.

DU CARACTÈRE PARTICULIER DE LA PROPHÉTIE, QUI EST L'OSCURITÉ.

Examinons maintenant le caractère que S. Pierre nous donne de la prophétie, et le degré d'évidence que nous pouvons raisonnablement en attendre. Quand cet apôtre assure ceux à qui il écrit, que la parole des prophètes est un flambeau qui éclaire dans un lieu obscur, et qu'ils font bien de s'y rendre attentifs, jusqu'à ce que le jour commence à paraître, c'est comme s'il leur eût dit: Le temps viendra que les choses qui sont l'objet de votre espérance, seront mises dans un plein jour, et que vous verrez toute votre attente hautement justifiée par l'événement; cependant vous faites bien de faire attention aux oracles des prophètes: car, quoique ce ne soit qu'une faible lumière qui éclaire de loin dans les ténèbres, c'est après tout la plus grande que vous ayez, ou que vous puissiez avoir maintenant. Les expressions métaphoriques et les comparaisons ne doivent pas être prises à la rigueur, et dans toute l'étendue des termes: il suffit que l'on voie quel en est le sens général; et c'est ce qu'il est aisé d'apercevoir dans les paroles de S. Pierre; elles reviennent manifestement à ceci: Que la connaissance que Dieu nous donne des choses à venir, n'est qu'une connaissance imparfaite et obscure, nullement comparable à celle que doit accompagner la manifestation de ces choses elles-mêmes.

Je vais tâcher d'établir cette proposition par l'autorité de l'Écriture sainte et d'y joindre quelques remarques qui puissent servir à nous faire juger sainement de la nature de la prophétie, et de la preuve qui en résulte.

Que la prophétie soit claire, ou qu'elle soit obscure avant son accomplissement, ce n'est pas ce dont on dispute, bien loin de là, que ceux mêmes qui assurent qu'elle nous fournit la meilleure preuve que nous ayons pour la vérité du christianisme, ne prétendent pas que cette preuve soit bien claire. Mais sans attention au sentiment particulier de qui que ce soit, il est à propos de voir quelle est l'idée que les écrivains sacrés eux-mêmes ont eue des oracles des prophètes.

L'idée que les écrivains sacrés eux-mêmes nous en donnent, prouve qu'elle est obscure.

Si nous jetons les yeux sur la première Épître de S. Pierre, nous verrons que les anciennes prophéties n'avaient point été comprises, ou clairement entendues par ceux mêmes qui les ont annoncées: car

il nous les y représente, comme (1 Pierre 1, 2) tâchant de découvrir quel temps et quelle conjoncture leur voulait désigner l'esprit de Jésus-Christ qui était en eux, quand il leur rendait par avance témoignage des souffrances du Messie, et de la gloire qui devait les suivre; et c'est ce que confirment ces paroles de Notre-Seigneur (Matth. 15, 17): Plusieurs prophètes et plusieurs justes ont souhaité de voir les choses que vous voyez, et ne les ont point vues, et d'entendre les choses que vous entendez, et ne les ont point entendues. S. Paul nous donne la même idée du don de prophétie sous la dispensation de l'Évangile. Nous ne connaissons, dit-il (1 Cor. 13, 9, 10, 12), qu'en partie, et nous ne prophétisons qu'en partie; mais, quand la perfection sera venue, alors ce qui est imparfait sera aboli: maintenant nous voyons comme dans un miroir, d'une manière obscure; mais alors nous verrons face à face: maintenant je ne connais qu'en partie; mais alors je connaîtrai comme je suis moi-même connu. Or, si les prophètes et les justes de l'ancienne alliance à qui Dieu a parlé, n'ont pas compris clairement les choses qu'ils prédisaient eux-mêmes, mais se sont appliqués à rechercher et à examiner le sens des déclarations prophétiques de l'esprit qui agissait en eux; si les prophètes du nouveau Testament ne connaissaient qu'en partie, et ne prophétisaient qu'en partie; s'ils ne voyaient qu'obscurément, et comme par le moyen d'un miroir, il est bien manifeste que les autres, suivant toute apparence, beaucoup moins capables qu'eux d'entendre le sens déterminé des prophéties, ne pouvaient avoir qu'une notion confuse et très-peu distincte des événements prédits.

Le prophète Daniel, après avoir rapporté dans le dernier chapitre de son livre une vision très-extraordinaire qu'il avait eue, ajoute immédiatement (Dan. 12, 8, 9): J'ouis bien, mais je n'entendis point, et je dis, mon Seigneur, quelle sera l'issue de ces choses? Et il dit: Va, Daniel, car ces paroles sont closes et cachées jusqu'au temps déterminé: réponse fort semblable à celle que Jésus-Christ donna à ses disciples sur une question de la même nature. Seigneur, lui dirent-ils (Act. 1, 6, 7), sera-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël? Mais il leur répondit: Ce n'est point à vous à connaître les temps et les moments dont mon Père s'est réservé la disposition à lui seul. Il leur appartenait bien sans doute, comme à tout fidèle d'entre les Juifs de faire attention aux oracles des prophètes, suivant l'exhortation de S. Pierre dans notre texte; et cependant il ne leur appartenait pas de connaître les temps et les moments des choses prédites: d'où il suit évidemment que les prophéties n'avaient point pour but de leur donner dans ce cas une connaissance claire et distincte de l'avenir.

Ces derniers passages que nous venons d'alléguer, se rapportent surtout aux oracles qui paraissent marquer les temps et les moments de l'exécution des desseins de Dieu: et comme l'accomplissement de ces oracles a souvent été différé au-delà de l'attente de ceux à qui ils étaient annoncés, il leur est arrivé plusieurs fois de tomber avec leurs auteurs dans le mé-

pris, et de fournir aux hommes occasion à étouffer en eux toute crainte des maux dont ils étaient menacés. Delà vint ce reproche que l'on faisait aux prophètes, dont Ezéchiel parle en ces termes (12, 27): Voici que ceux de la maison d'Israël disent: La vision que celui-ci voit est pour d'ici à beaucoup de jours, et il prophétise pour des temps qui sont encore éloignés; reproche qui avait même passé en proverbe: Quel est ce proverbe (vers. 22) dont vous usez touchant la terre d'Israël, en disant, les jours seront prolongés, et la vision périra? Il en est à peu près de même par rapport aux autres oracles. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur les livres prophétiques, pour voir que le style en est généralement fort relevé, plein de figures hardies, qui décrivent les jugements ou les miséricordes du Seigneur, qui représentent les bienfaits spirituels sous les images d'une prospérité temporelle, et souvent sous les images d'une telle nature, qu'elles ne sauraient absolument être prises dans un sens littéral. Et dans ce cas, quoique nous puissions en apercevoir le dessein et la signification générale, et tirer du but de la prophétie des raisons suffisantes d'espérance ou de crainte, cependant nous ne saurions marquer avec certitude la manière précise et déterminée, en laquelle les paroles de l'auteur sacré doivent recevoir leur accomplissement.

Voici comment l'auteur même de la prophétie en parle dans le livre d'Osée (12, 11): J'ai multiplié les visions, et j'ai proposé des similitudes par le moyen des prophètes; similitudes qui nous sont ailleurs (Nomb. 12, 6, 8) représentées, comme des discours obscurs, prononcés par les prophètes en vision et en songe; de là vient que les Juifs, quand ils parlaient avec mépris de leurs prophètes, avaient accoutumé de dire (Ezéch. 21, 5): Celui-ci ne fait que mettre en avant des similitudes. Il semble que notre Sauveur envisage les anciennes prophéties sous la même idée, lorsqu'il dit à ses disciples: Vous n'entendez pas cette parabole! Et comment donc connaissez-vous toutes les paraboles? c'est-à-dire: Si vous n'entendez pas cette parabole du Semeur, qui est assez claire, comment entendrez-vous toutes les anciennes prophéties qui regardent l'Évangile, et qui sont enveloppées sous des paraboles bien autrement difficiles?

Ces passages suffisent pour prouver que la prophétie n'a jamais été destinée à produire une pleine évidence, et pour faire voir quelle est la pensée de S. Pierre, quand il compare les oracles des prophètes à une lumière qui éclaire dans un lieu obscur, et qu'il met l'évidence qui en résulte si fort au-dessous de celle que nous devons recevoir, lorsque le temps marqué pour l'accomplissement des promesses de Dieu sera venu.

Les prophéties ne sont pas plus claires après l'événement qu'au paravant, à les considérer en elles-mêmes.

Mais en accordant que c'est là le cas de la prophétie au moment de sa publication, ne devons-nous pas néanmoins nous attendre à la trouver claire et distincte, exactement répondante à l'événement, dès que

l'événement subsiste? et par conséquent n'est-ce pas une chose absurde, d'appliquer à un événement passé des oracles qui ne paraissent pas manifestement, et aux lumières du sens commun, s'y rapporter? Ces questions une fois admises, l'on en fera une autre. D'où vient, dira-t-on, que plusieurs des prophéties appliquées par les écrivains du nouveau Testament à la personne et aux actions de Notre-Seigneur, sont encore ténébreuses et obscures, et que, bien loin qu'il soit évident qu'elles lui appartiennent à l'exclusion de tout autre, il faut beaucoup de savoir et de pénétration d'esprit pour montrer aujourd'hui même la connexion qu'il y a entre certains oracles et les événements?

Car leur obscurité ne vient pas de ce que ce sont des prédictions.

Pour répondre à tout cela, remarquons que l'obscurité de la prophétie ne vient pas de ce que c'est un récit, ou une description de quelque événement futur : car il est aussi facile de parler d'une manière claire et intelligible des choses à venir, que de choses passées ou présentes; le même langage sert dans l'un et dans l'autre cas, à peu de changement près. Celui qui dit, *cette rivière débordera l'année prochaine*, parle aussi clairement que s'il disait, *cette rivière s'est débordée l'année précédente*; il n'est donc pas de l'essence de la prophétie d'être obscure : elle peut être aisément conçue en des termes aussi clairs que le serait une histoire, si celui qui en est l'auteur le juge à propos.

Mais de ce qu'elles sont exprimées d'une manière obscure.

D'un autre côté, une description figurée et obscure d'un événement futur, sera encore figurée et obscure quand cet événement arrivera, et après qu'il sera arrivé; ainsi à la considérer en elle-même, elle sera également difficile à entendre dans tous les temps. Le prophète Isaïe, par exemple, décrit la paix du règne du Messie en ces termes (11, 6) : *Le loup demeurera avec l'agneau, et le léopard gîtera avec le chevreau; le veau, le lionceau et le bétail qu'on engraisse seront ensemble, et un petit enfant les conduira. Je pose en fait que personne, si l'on en excepte quelques Juifs modernes, n'a jamais entendu ces paroles dans un sens littéral; et l'on ne saurait aujourd'hui les appliquer dans ce sens-là à l'état de l'Évangile. Elles étaient, et elles sont encore susceptibles de diverses interprétations : elles peuvent désigner une paix temporelle, soit publique des royaumes et des nations, soit particulière parmi ceux qui feraient profession du christianisme; elles peuvent préfigurer une paix intérieure et spirituelle, cette tranquillité de l'âme qui procure à l'homme la paix avec Dieu, avec le monde et avec lui-même. Mais, quel que soit le vrai sens de cette prophétie, si on l'explique par les seules règles du langage, elle ne présente pas mieux à l'esprit depuis la venue de Jésus-Christ au monde une certaine signification déterminée, qu'elle ne le faisait auparavant.*

vant. Cependant nous disons, que l'état de l'Évangile était préfiguré d'une manière fort juste dans cette description, et dans cent autres de la même espèce : car puisqu'elles conviennent toutes parfaitement à cet état, nous avons droit d'en conclure que c'était là proprement l'objet qu'elles avaient en vue. Ainsi la preuve que l'on tire des oracles des prophètes pour la venue de Jésus-Christ, ne consiste pas en ce que l'événement a absolument limité et fixé la signification particulière de ces oracles, mais en ce que chacun d'eux a été dans un sens propre pleinement accompli par la venue de Jésus-Christ au monde. C'est donc une chose absurde, que d'attendre une évidence claire et convaincante de chaque prophétie en particulier appliquée à Notre-Seigneur; cette évidence ne peut naître que de la vue et de la comparaison de toutes ces prophéties jointes ensemble.

Ou de ce qu'elles désignent des événements en apparence contradictoires, ou naturellement incroyables.

Les anciennes prophéties ne sont pas toutes d'une même espèce, ni d'une égale clarté : celles qui se rapportent le plus littéralement à Jésus-Christ, n'étaient pas toujours les plus évidentes dans le temps de leur publication; comme elles se rapportent pour la plupart aux événements les plus surprenants et les plus merveilleux qui soient arrivés sous l'Évangile, elles n'avaient pas besoin du voile d'un langage figuré : car, quelque claires qu'en fussent les expressions, l'impossibilité apparente de ces événements, considérés en eux-mêmes, était telle, qu'on ne pouvait guère les entendre dans leur vrai sens littéral. Cette prophétie, par exemple, *une Vierge concevra un Fils* (Isaïe, 7, 14), ne semblait-elle pas demander une tout autre interprétation qu'une interprétation littérale, qui était incompatible avec l'expérience de tous les siècles? Et c'est probablement pour cette raison, que les anciens Juifs n'ont point cru qu'elle emportât une conception miraculeuse. L'événement n'a pas rendu cet oracle plus clair qu'il ne l'était auparavant : les termes en étaient tout aussi intelligibles du temps des prophètes, qu'ils le sont aujourd'hui; mais la raison dictait alors à chacun de les entendre dans un sens convenable à la nature des choses et à l'expérience, au lieu que l'événement nous a fait voir que le sens purement littéral, quelque contraire qu'il soit à l'expérience naturelle, est le véritable sens.

De même les prophéties d'où l'on infère la résurrection de Jésus-Christ, étaient obscures et ténébreuses, vu l'incompatibilité apparente des diverses parties qui les composaient. Il est dit (ibid. 55) que ce divin Sauveur serait *le méprisé et le rejeté des hommes, homme de douleurs et d'afflictions; que les peines auxquelles il serait exposé, l'accompagneraient même jusqu'à un tombeau; et que nonobstant toutes ses souffrances et une mort misérable, il prolongerait ses jours, il obtiendrait une domination éternelle, et verrait l'œuvre du Seigneur prospérer entre ses mains.* Ces prédictions ne sont pas plus claires à présent, qu'elles ne

l'étaient dans le temps qu'elles furent prononcées; mais le sens littéral paraissait alors chargé de contradictions. Voici un homme né pour la misère et l'affliction; et cependant il doit hériter d'un royaume éternel. Il est condamné, exécuté, couché dans le sépulchre; et, après tout cela, il doit prolonger ses jours, et voir l'œuvre du Seigneur prospérer entre ses mains. La résurrection de Jésus-Christ réconcilie toutes ces difficultés et ces incompatibilités apparentes; de sorte que nous admettons aujourd'hui sans hésiter ces oracles dans leur sens purement littéral, lequel était auparavant fort clair, quoique très-difficile à imaginer ou à croire.

L'événement les rend bien plus intelligibles dans ce dernier cas, mais non pas dans le premier.

Il paraît donc par là, que les prophéties les plus littérales ont reçu leur plus grande confirmation et leur principale lumière de l'événement : car la difficulté ne consistant point ici dans l'obscurité de l'expression, mais dans l'impossibilité apparente de l'objet prédit, l'événement l'a entièrement dissipée. Mais il n'y a point d'événement qui puisse rendre une expression claire ou littérale, d'obscur ou de figurée qu'elle était auparavant, ni restreindre les termes de quelque prophétie que ce soit à un seul sens déterminé, lorsqu'elle était originellement susceptible de plusieurs.

J'ai fait ces diverses réflexions, pour montrer quelle sorte de clarté et d'évidence nous devons attendre des prophéties après leur accomplissement. On ne tarde pas à concevoir un grand préjugé contre l'argument qu'on en tire, dès qu'on l'examine, dans l'espérance d'y trouver plus de lumière qu'il n'en saurait fournir; et c'est à quoi l'on se sent porté, quand on entend dire si souvent, que quelque obscures et ténébreuses que paraissent d'abord les anciennes prophéties, elles deviennent merveilleusement claires, comparées avec l'événement; ce qui, comme je l'ai montré, se trouve bien vrai dans de certains cas, mais ne l'est point, ni ne saurait l'être toujours.

On trouvera peut-être fort étrange, que je plaide ici en quelque manière pour l'obscurité des anciennes prophéties, puisqu'il semble qu'il conviendrait mieux à un théologien chrétien d'en défendre la clarté. Que faire à cela? Comme Moïse disait à une autre occasion : *Plût à Dieu que tout le peuple de l'Éternel fût prophète!* (Nomb. 11, 29.) Je dis aussi dans cette rencontre, plût à Dieu que toutes les prophéties de l'Éternel fussent manifestes à tout son peuple! Mais il ne s'agit pas de ce que nous souhaitons, ou de ce que nous croyons le plus avantageux : nous devons être contents du degré de lumière et d'instruction que Dieu a jugé à propos de nous communiquer; et demander pourquoi les anciennes prophéties ne sont pas plus claires, c'est la même chose que si l'on demandait, pourquoi Dieu ne nous a pas donné plus de raison, ou ne nous a pas faits aussi intelligents que les anges. Il nous a communiqué, à l'un et à l'autre de

ces égards, autant de lumière qu'il a trouvé à propos, et qu'il en fallait pour les fins qu'il avait en vue.

On se trompe, quand on suppose que les anciens oracles étaient bien plus destinés pour le temps du christianisme, que pour ceux qui l'ont précédé.

C'est sans doute une erreur, que de s'imaginer que les anciens oracles ont été destinés seulement, ou principalement, pour ceux qui vivraient dans le temps que les événements prédits arriveraient. Car quelle grande nécessité y a-t-il d'exposer si longtemps avant la preuve qui résulte de la prophétie, pour convaincre les hommes de choses qui doivent arriver de leurs jours, et de la vérité desquelles ils peuvent, s'ils le veulent, s'assurer par leurs propres sens? N'est-ce pas se faire une idée indigne de la conduite de la Providence, en envoyant des prophètes successivement dans tous les âges, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, que de croire que tout cet appareil était en faveur de ceux qui vivraient sous l'Évangile, et ne regardait que très faiblement les temps mêmes des prophètes. Comme je me persuade que les oracles du nouveau Testament sont principalement destinés pour nous qui vivons par la foi, et non par la vue (2 Cor. 5, 7), aussi crois-je que les anciennes prophéties ont en le même usage, et qu'elles avaient surtout pour but de soutenir la foi et la religion des siècles dans lesquels elles ont été prononcées. S'il en était autrement, un corps complet de prophéties donné quelques années avant la naissance de Jésus-Christ, nous aurait été d'une aussi grande utilité, qu'une suite d'oracles émanés dès le commencement, et dans tous les divers âges du monde.

D'où il paraît que la vérité des événements miraculeux rapportés dans l'Évangile ne dépend point de l'évidence des oracles qui les ont prédits comme le prétendent certains gens.

Faisons donc attention à l'usage de la prophétie, et cela nous aidera à concevoir le degré de clarté qui doit l'accompagner. Certaines gens en parlent, comme s'ils croyaient que la vérité des événements prédits dépendit beaucoup de l'évidence des oracles. Vous diriez, à les entendre, que la certitude et la réalité de la résurrection de Notre-Seigneur, par exemple, sont fort intéressées dans la clarté des prophéties qui s'y rapportent; et ils semblent se persuader qu'en tâchant d'embrouiller ces prophéties, ils viendraient à bout de renverser la créance de ce grand et merveilleux événement. Mais y a-t-il rien de plus absurde? Car avec quelle raison, ou sous quel prétexte pourrait-on demander si les oracles qui prédisent que le Messie devait mourir et ressusciter, appartiennent véritablement à Jésus-Christ, à moins qu'on ne soit auparavant persuadé que Jésus-Christ est effectivement mort et ressuscité? Il faut être en possession du fait, avant qu'on puisse tirer aucun argument de la prophétie; et par conséquent la vérité de la résurrection de Notre-Seigneur, considérée comme un fait,

est entièrement indépendante de l'évidence ou de l'autorité des oracles qui la présisent.

Le parti que les incrédules devraient prendre dans cette question, s'ils voulaient tirer quelque avantage des anciennes prophéties, serait de montrer par elles que le Messie devait nécessairement ressusciter des morts, et puis de prouver qu'en effet Jésus-Christ n'est point ressuscité; alors la conséquence serait toute manifeste. Mais, si cette méthode ne leur plaît point, qu'ils ne touchent plus aux prophéties. Car, si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, y a-t-il du mal que les anciens oracles ne l'aient pas prédit? et, s'ils accordent la vérité de ce fait, que gagnent-ils en décréditant les prophéties? Qu'elles soient tout ce qu'ils voudront, l'événement n'en sera pas moins ce qu'il est.

Il y a dans le vieux Testament plusieurs prophéties qui regardent la captivité de Babylone, et qui décrient d'une manière très-distincte la ruine de la sainte cité, la destruction du temple, le transport des tribus dans un pays éloigné, et la continuation de leur servitude pendant soixante-dix ans. Peut-on supposer que ces oracles aient eu pour but de convaincre les Juifs de la réalité de ces événements quand ils arrivaient? Était-il donc à craindre qu'ils ne s'imaginassent de vivre en paix dans leur propre pays, lorsqu'ils seraient captifs à Babylone, à moins qu'ils n'eussent l'évidence de la prophétie pour preuve de leur captivité? ou y avait-il apparence qu'ils seraient assez stupides pour se persuader que leur temple subsistait encore dans toute sa gloire, quand ils le verraient détruit de leurs propres yeux, de manière qu'ils eussent besoin d'être convaincus du contraire par des oracles formels? Si cette supposition est absurde dans ce cas, elle l'est également dans tous les cas; car l'argument tiré de la prophétie est le même partout. Il est donc manifeste que la réalité des faits rapportés dans l'Évangile ne dépend point de l'évidence des oracles qui en ont parlé : ces faits n'en seraient pas moins certains, quand ils n'auraient jamais été prédits, ou qu'ils ne l'auraient été que d'une manière fort obscure; nous devons même en admettre la vérité, avant que nous puissions seulement nous informer si quelque prophétie les a eus en vue.

Réponse à l'objection qu'on pourrait faire, qu'il s'ensuivrait de là que les prophéties sont en quelque manière inutiles aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, ci cela est ainsi, quel besoin avons-nous de nous embarrasser, en quelque façon que ce soit, des prophéties? Les divers miracles de Notre-Seigneur, sa résurrection, son ascension, l'effusion des dons du Saint-Esprit sur les apôtres, le pouvoir qu'avaient ces saint hommes de parler diverses langues et d'opérer plusieurs merveilles au nom de Jésus, ne sont-ce pas là pour nous des preuves suffisantes de la vérité de l'Évangile, sans nous fatiguer à rechercher si ces événements ont été prédits, ou de quelle manière ils ont été prédits? Pour répondre pleinement à cette objection, je dis que de tels évé-

nements, une fois reconnus pour vrais, forment en effet une preuve complète de la divinité d'une révélation; et supposé que nous ne connussions autre chose de Jésus-Christ, sinon qu'il a prétendu qu'on devait l'écouter comme une personne envoyée de Dieu, il n'aurait pas besoin, pour nous en persuader, d'autres lettres de créances, que de ces faits-là même dont nous venons de parler, et c'aurait été une chose impertinente, de demander si quelque prophète avait prédit sa venue. Car, dans un cas tout semblable, qui est-ce qui avait prédit la vocation de Moïse pour être le législateur des Juifs? Dieu avait bien promis à Abraham de donner à sa postérité le pays de Chanaan; mais lui avait-il promis de le donner par le ministère de Moïse? Avait-il rendu des oracles qui marquassent d'avance qu'il parlerait à ce prophète *face à face* (Exod. 33, 11), qu'il lui communiquerait ses lois, pour les établir ensuite au milieu de son peuple? rien de tout cela. Ainsi donc l'autorité de Moïse, comme législateur divin, était fondée non sur les prophéties, car il n'y en avait point eu touchant lui, mais uniquement sur les miracles qu'il avait opérés, et sur les témoignages authentiques qu'il avait reçus de Dieu sur la montagne de Sinai; ce qui montre clairement que la preuve tirée de la prophétie n'appartient point essentiellement à la démonstration de la divinité d'une révélation : car on peut s'en passer dans un cas aussi bien que dans un autre.

Elles servent à montrer que Jésus-Christ a dit vrai, quand il a assuré qu'il était celui que les prophètes avaient prédit.

Cependant il faut avouer qu'il n'en est pas ici de l'Évangile comme de la loi : la loi n'avait point été prédite, mais l'Évangile a été prédit. Celui qui a donné la loi a prophétisé des premiers de l'Évangile, et a assuré les Juifs, plusieurs siècles auparavant, que Dieu leur susciterait un prophète tel que lui d'entre leurs frères, lequel ils devaient écouter (Deutr. 18, 15); prédiction par laquelle il les garantit du préjugé que son autorité particulière pouvait vraisemblablement faire naître contre un nouveau législateur : car il leur déclare dès lors que, quand le grand prophète dont il parlait serait venu, ils devaient lui transporter toute leur obéissance. Les prophètes qui ont suivi ont parlé plus amplement de l'office, du caractère, des souffrances et de la gloire du Sauveur d'Israël et du Désiré de toutes les nations. Or, entre les caractères que Jésus-Christ s'attribue constamment dans l'Évangile, nous trouvons celui-ci, qu'il est la personne dont Moïse et les prophètes ont parlé. Pour savoir s'il est effectivement cette personne, il faut en juger par les termes des anciens oracles; et c'est ce qui rend l'argument qu'on en tire jusque-là nécessaire pour établir la vérité de l'Évangile. Aussi a-t-on remarqué avec autant de justesse que de pénétration, que la preuve de cet article particulier doit être entièrement fondée sur l'évidence de la prophétie. Les miracles ne peuvent être ici d'aucun secours; si les prophètes

n'ont pas parlé de Jésus-Christ, tous les miracles du monde ne sauraient prouver qu'ils en aient parlé (1).

Et par là même elles prouvent la vérité de l'Évangile; c'est tout ce qu'on en doit attendre dans ce cas.

Ces réflexions suffisent, pour montrer jusqu'où l'argument tiré des prophéties intéresse nécessairement l'Évangile. Jésus-Christ a fait des merveilles qu'aucun homme ne fit jamais, et a donné la plus grande évidence d'une mission divine qu'il soit possible de concevoir; mais de plus il a prétendu être la personne prédite dans la loi et dans les prophètes; or la vérité étant une, et ne pouvant jamais impliquer contradiction, il faut que cette prétention soit bien fondée, ou que toutes les autres tombent nécessairement. Voici donc quel est le point à décider par les prophéties: *Jésus-Christ est-il cette personne décrite et prédite dans le vieux Testament, ou ne l'est-il pas?* Pour cela, il importe peu de savoir si tous les oracles qui se rapportent au Messie, sont clairs ou obscurs, ou si toutes les diverses méthodes dont les Juifs se servaient pour les expliquer, sont concluantes pour nous, ou ne le sont point; il s'agit simplement d'examiner, si ce qu'il y a de clair l'est assez, pour nous convaincre que Jésus-Christ est bien la personne prédite sous la loi. Si nous le trouvons ainsi, la question est vidée, et nous n'avons plus besoin du secours des prophéties; surtout puisque, pour me servir de l'expression de S. Pierre, nous avons vu le jour paraître, et nous avons joui de la merveilleuse lumière de l'Évangile de Dieu.

Je ne parle pas ici du grand avantage qu'on pourrait tirer de la preuve des prophéties pour convaincre les incrédules de la vérité de l'Évangile; j'examine seulement jusqu'où la vérité de l'Évangile dépend nécessairement de cette espèce de preuves : ce sont deux questions fort différentes. Il nous est nécessaire de montrer que Jésus-Christ est la personne promise pour être le Sauveur d'Israël; et dès qu'une fois nous avons prouvé cet article, aucun incrédule n'a plus rien à nous demander. Cependant nous pouvons aller beaucoup plus loin encore. Nous pouvons considérer toutes les dispensations de la Providence, eu égard à la religion et au salut du genre humain, dans les divers âges du monde; et en les comparant ensemble et avec les grands objets de l'Évangile, reconnaître que Jésus-Christ était effectivement la fin de la loi, et de toutes les promesses faites aux pères; que toutes les délivrances que Dieu a accordées à son peuple n'étaient que des ombres, et pour ainsi dire, des arrhes de cette grande délivrance qu'il avait dessein d'opérer par le ministère de son Fils; que toutes les cérémonies de la Loi étaient des représentations de ce que l'Évangile renferme d'essentiel; que les sacrifices, et la sacrificature d'Aaron étaient des figures de meilleu-

(1) C'est ce que dit l'auteur du livre des *Fondements et des raisons de la religion chrétienne*, etc., page 51, et c'est de lui que veut parler ici le docteur Sherlock.

res choses à venir. Mais ces vérités ne sont pas de l'ordre de celles qu'il faut nécessairement prouver à chaque croyant; elles n'entrent pas dans les principes de la doctrine de Jésus-Christ, comme S. Paul le dit expressément aux Hébreux; mais elles appartiennent à ceux qui tendent à la perfection (Hébr. 6, 1.) Cette distinction que cet apôtre fait dans les chapitres 5 et 6, est très-digne de remarque, comme étant une clé pour expliquer le véritable usage de toutes les applications typiques et allégoriques que l'on trouve dans le nouveau Testament.

Discours iii.

DU BUT QUE DIEU S'EST PROPOSÉ, EN DONNANT LES ANCIENNES PROPHÉTIES.

Il est nécessaire de prendre cette matière de plus haut, de remonter à l'origine et aux progrès de la prophétie, et de faire attention aux fins que la sagesse divine se proposait par son moyen. Dire que les anciens oracles sont ténébreux et obscurs, ce n'est pas, je l'avoue, en faire l'éloge; mais aussi ce n'est pas les déprimer, pourvu qu'ils remplissent toutes les vues de la Providence. Pour nous mettre donc en état d'en bien juger, recherchons à quel but ils ont été donnés; c'est le sujet que je propose maintenant à votre considération.

Comme elles dépendaient absolument de son bon plaisir, il s'ensuit qu'il a eu des raisons particulières pour les faire annoncer.

On ne peut pas dire, parce qu'on ne peut pas le prouver, que nous ayons quelque droit à la connaissance de l'avenir. Ni la sagesse, ni la bonté de Dieu, et beaucoup moins sa justice, ne l'obligent à nous accorder une telle connaissance. Par conséquent nous ne saurions nous plaindre avec quelque raison du degré de lumière qu'il nous communique à cet égard, non pas même, quand il ne nous en communiquerait aucun; car où il n'y a point de droit, l'on ne peut prétendre de tort. Cela étant ainsi, il est manifeste que, dès que nous jouissons de cette espèce de connaissance, en quelque mesure que ce soit, nous devons l'attribuer à des raisons particulières de la Providence, lesquelles seules peuvent limiter le degré d'évidence qui doit accompagner la prophétie. Car, si les oracles nous fournissent autant de lumière qu'il en faut pour répondre pleinement aux fins que Dieu s'est proposées en nous les donnant, sur quel fondement pourrions-nous nous plaindre de ce que nous ne voyons pas plus clair dans l'avenir? Je dis ceci, pour montrer combien est absurde la conduite de ceux qui suivent les mouvements de leur curiosité dans l'examen qu'ils font de l'usage et de l'importance de la prophétie; de là ils ne sauraient rien trouver qui les satisfasse. Ils peuvent demander sans fin, pourquoi Dieu ne nous en a pas révélé davantage? ou pourquoi il ne l'a pas révélé plus distinctement. Questions auxquelles nous pouvons bien leur promettre de répondre, quand ils nous,